

DEMANDE DE TRAVAUX EAU POTABLE

*Document à transmettre le plus rapidement possible.
Commencement des travaux entre 2 et 3 mois après la demande en moyenne.*

Informations concernant le demandeur

Nom et Prénom du demandeur

Adresse de résidence :

.....

Téléphone :/...../...../...../.....

Portable :/...../...../...../.....

Mail :@.....

Informations concernant les travaux demandés

Adresse des travaux d'eau potable demandés :

.....

Référence cadastrale **Joindre un plan cadastral et préciser
l'emplacement souhaité du branchement d'eau.**

Construction neuve : OUI NON

Si OUI, N° de Permis de Construire :

Date de dépôt du permis de construire :

Viabilisation de la parcelle :

Parcelle non viabilisée en eau potable ; branchement à créer

Parcelle viabilisée en eau potable, demande de pose de compteur(s) supplémentaire(s).

Référence abonnement existant : *(cf facture d'eau; référence à rappeler)*

Nombre de compteurs supplémentaires à poser :

(-> un abonnement à souscrire par compteur)

Autre (à préciser) :

.....

Informations sur l'alimentation en eau

Besoins en eau potable, abonnement destiné :

- Aux besoins domestiques
- Aux besoins non domestiques:
 - Consommation moyenne journalière prévue:
 - Débit de pointe : m³/h
 - RIA, nombre:débit de pointe : m³/h

Autre alimentation en eau

Présence d'un système de récupération des eaux de pluie, d'un puits pour l'alimentation d'eau (*toilettes, cuisine, garage, jardin....*):

- OUI , utilisation:
- NON

Le compteur d'eau

Le compteur sera installé et l'alimentation en eau sera ouverte uniquement lorsque le service de l'eau aura reçu le contrat d'abonnement d'eau dûment complété et signé par l'abonné.

- Je joins à la présente demande le contrat d'abonnement d'eau complété et signé.
- Je ne souhaite pas que l'alimentation en eau soit ouverte pour le moment. Je contacterai le service de l'eau dans un deuxième temps.

Les factures

Le montant des travaux sera réglé sur facture de la Communauté de Communes après réalisation du branchement.

Engagement du demandeur

Conformément au Code de la Consommation, le demandeur peut exercer son droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter de la signature du devis sur courrier envoyé en recommandé à la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits St Georges- Service de l'eau 1 rue Lavoisier – 21700 NUIITS-SAIN-ST-GEORGES.

Je m'engage à me conformer en tout point au règlement de service de l'eau.

Fait à

Le

Signature du demandeur